

Rappel de quelques bonnes pratiques....



N'oubliez pas de couper régulièrement les végétaux qui poussent en bordure de propriété. Après accord avec votre voisin, vous pourrez couper les branches et feuillages qui dépassent de votre terrain. Vous entretenez vos espaces verts et vos relations de bon voisinage en même temps !

Cela concerne également les végétaux qui débordent sur la voie publique. Nous comptons sur votre vigilance pour la sécurité de tous.

Par ailleurs, merci d'être attentif à ne pas gêner votre entourage par le bruit : l'usage de la tondeuse ou de tout outil motorisé doit se faire :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche ou jour férié de 10h à 12h



Les déchets résultant de cet entretien ne doivent en aucun cas être brûlés. Cela est interdit par le règlement sanitaire départemental. Vous pouvez déposer vos déchets à la déchetterie de Froncles, située route de Provençères aux horaires suivants (horaires d'été applicables jusqu'au 31 octobre) :

- le lundi de 14h à 18h
- le jeudi de 14h à 18h
- le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Enfin, en cas de chaleur importante, nous vous rappelons qu'il est important de boire de l'eau régulièrement et de ne pas s'exposer aux heures les plus chaudes de la journée. Merci de porter une attention particulière aux plus fragiles d'entre nous comme les jeunes enfants et les personnes âgées en veillant à les hydrater régulièrement et à les inciter à rester dans un endroit protégé du soleil et si possible de la chaleur. Pour votre santé et celle de votre famille, pensez pour vous ou vos enfants au chapeau ou à la casquette, aux lunettes de soleil et à une protection solaire adaptée au type de peau.

Amélie GUYOT

En période de fortes chaleurs ou de canicule

Personne âgée
Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...

- Je me suis pas mis heures les plus chaudes.
- Je porte plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je mange régulièrement (fruits, légumes, pain, soupe...).
- Je bois environ 1,5 à 2 litres par jour. Je ne consomme pas d'alcool.
- Je dors de mes couvertures à mon entourage.

Enfant et adulte
Je bois beaucoup d'eau et ...

- Je me suis pas mis heures les plus chaudes.
- Je porte plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je ne consomme pas d'alcool.
- Je travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.
- Je prends des nouvelles de mon entourage.

En cas de malaise ou de coup de chaleur, j'appelle le 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
<http://www.santé-sportifs.gouv.fr/canicule/>
www.meteo.fr ou 32 50